

Ecole élémentaire Jacques Prévert

01 rue de la Cimballe

78760 Jouars-Pontchartrain

Tél/Fax : 01.34.89.79.92

Courriel : 07817341@ac-versailles.fr

CONSEIL D'ECOLE DU 13 MARS 2014

Présents :

Madame Roquelle, maire de Jouars-Pontchartrain
Madame Ezavin, adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires

Mmes : Mmes Beaufiles, Bernoville, Ferret, Fourré, Groussard, Lapchin, Lebrun, Lecomte, Pérot et Vermont
MM. Dubois, Hélot, Terrade et Weiss

Mmes Pelleray, Pinheiro et M.Terrade : stagiaires
Mmes Ben Letaïef, Carrere-Debat, Espargilière, Godin-Dreher, Le Guillou, Merlet, Richard, Roncolato, parents titulaires AAPE
Mmes : Bonnafoux, Mizrahi, Mouilleau, Vaillant et M.Vanbesien, parents titulaires FCPE

Mme Hatton, Directrice, Présidente de séance.

Absents excusés:

Madame Abitbol, Inspectrice de l'Education Nationale
Monsieur GAL, Dden
Mesdames Bayet et Henry, enseignantes
M Caradec: Rased maître E
Mesdames : Andrieu, parent titulaire FCPE et Courvoisier parent titulaire AAPE
Secrétaire de séance : Mme Sandrine Pérot

Préambule : Mme Hatton remercie les membres du Conseil de leur présence.

ORDRE DU JOUR :

1) Rythmes scolaires :

Madame Roquelle a fait une demande de dérogation le 30 janvier où elle a argumenté pour une ouverture le samedi matin et des Tap pendant la pause méridienne.

Madame Roquelle précise qu'elle n'a pas de réponse du DASEN à ce jour.

Madame Roquelle présente une expérimentation évoquée dans un courrier envoyé par un certain nombre de Députés à leur Inspecteur d'Académie. La semaine de travail serait de 22 heures réparties sur 4 jours pour une durée de 5h1/2 le lundi, mardi, jeudi, vendredi. Les 3 heures supplémentaires seraient compensées par une diminution annuelle de 13 jours de congés scolaires.

Madame Roquelle demande l'avis du conseil d'école : Les enseignants souhaitent s'entretenir en conseil des maîtres. Madame Hatton précise qu'il n'appartient pas aux enseignants de se positionner. Un décret est en vigueur dont on attend l'application.

Les parents adhérents AAPE ont reçu le courrier par mail et certains y ont répondu: 13 réponses dont 12 favorables et 1 avis réservé.

Mme Roquelle demandera l'avis du conseil municipal sur cette démarche mais émet un doute sur la légalité d'une telle expérience.

Une information aux parents devra être faite avant la rentrée sur la nouvelle organisation et pas exclusivement écrite : « porte-ouverte » conseillée.

L'IEP trouve intéressant de consulter les élèves sur la réforme et propose 2 vidéos et un exemple de questionnaire. Le conseil des maîtres discutera de la suite à donner à ce sondage des élèves.

La réponse du DASEN devient très urgente pour la municipalité. En avril : appel d'offre pour le ramassage scolaire, recrutement des animateurs, gestion du centre aéré.

2) Rentrée scolaire 2014-2015

➤ *Effectifs prévisionnels*

Au 13/03/2014, 363 élèves sont inscrits. Il faut rester vigilant car le nombre de 56 inscriptions potentielles en CP ne compensent pas le départ des 87 CM2 (éventuelle fermeture à $27 \times 13 = 351$ élèves). Cependant des logements vont être livrés : 20 en mars (résidence des Pivoines) et 45 (domaine Jeanne Terranova) en avril/juin. 27 logements sociaux sur 33 ont été attribués à des habitants de la commune. Ces résidences devraient générer de nouvelles inscriptions. Lors de la saisie des prévisions des effectifs, 352 élèves ont été pressentis. A ce jour, la montée pédagogique est la suivante : Effectif : 339 élèves répartis en :

CP : 56

CE1 : 64+3 inscriptions

CE2 : 75+1 inscription

CM1 : 63+2 inscriptions

CM2 : 74 +1 inscription.

Nouveau programme immobilier : 12 logements sociaux (travaux avant l'été).

3) Vie scolaire

➤ *APC (activités pédagogiques complémentaires)*

Une autorisation permanente a été demandée en début d'année. Les groupes sont réétudiés en fonction des besoins. Les activités proposées varient en fonction des cycles et des enseignants.

Les enseignants précisent que le nombre d'enfants par groupe varie et dépend des compétences travaillées. Un parent précise que « les enfants sont ravis d'y assister ». Les enseignants essaient de dédramatiser des notions difficiles, faire des manipulations. Une autre relation se crée.

➤ *Remplacement des absences*

L'attribution des remplaçants est gérée par l'IEN. La priorité est donnée aux écoles à petit nombre de classes. Il est vrai que le nombre de remplaçants n'est pas suffisant et que l'IEN doit gérer au mieux la pénurie et fait quelquefois appel aux autres circonscriptions. Tous les enseignants déplorent ce manque de postes et toutes les suppressions. Des stages de formation continue ont été annulés faute de remplaçants ou des collègues ont été rappelés dans leur classe. En cas d'absence et de non remplacement, tous les élèves qui se présentent à l'école sont accueillis et répartis dans les classes. Certains parents s'organisent pour garder leur enfant afin de ne pas surcharger et perturber les autres classes. Madame la Directrice accompagne, chaque fois que c'est possible, les élèves en EPS ou en anglais pour soulager les collègues et dans le souci d'une continuité des apprentissages.

➤ *Sécurité :*

✓ Exercice d'évacuation

2 exercices distincts : le jeudi 06 février à l'initiative de la maternelle pour JP3. Les portes coupe feu ne se sont pas fermées. 189 personnes ont évacué en 2 minutes.

Le lundi 10 février pour JP1 et JP2 avec un membre du personnel des services techniques (M. Fabrice Fouasnon). Les élèves ont évacué rapidement. Madame Hatton attend le passage de la commission de sécurité prévu courant mai pour revoir les zones d'évacuation des 3 bâtiments puisque des travaux et des modifications ont été effectués.

Madame Roquelle informe que la commission de sécurité est prévue pour le 15 mai 2014 (calendrier prévisionnel).

✓ Déclaration d'accident

Les accidents sont par définition imprévus, malheureux et dommageables. 6 déclarations ont été faites depuis le début de l'année sur 3 cours et plus de 300 élèves. Le nombre d'enseignants est suffisant. Il est à noter que le vendredi et la semaine précédant les vacances sont plus accidentogènes car les élèves sont plus fatigués mais les enseignants redoublent de vigilance. Depuis le début de l'année nous avons accueilli 4 élèves avec des béquilles résultant d'accidents à la maison.

➤ Travaux et avancée de JP4

Un récapitulatif des travaux non effectués est envoyé à madame Roquelle pour faire accélérer les interventions à chaque veille de vacances. Le service technique est sollicité chaque semaine.

Nous signalons toujours un risque d'accident potentiel avec les marches de l'escalier qui mène au bâtiment JP2 dont le ciment part en morceaux. Cet escalier est emprunté plusieurs fois par jour par une petite centaine d'élèves. Madame Hatton souhaite voir l'utilisation de l'ascenseur, est-il opérationnel ?

Madame Roquelle précise que les travaux sont programmés dans le temps en fonction de leur importance et de leur coût, ils sont souvent réalisés le mercredi ou pendant les congés.

Mise en service de JP4 :

La deuxième visite de JP4 par des parents d'élèves s'est faite le 3 mars dernier. Des dégâts des eaux ont été constatés, des réparations sont à venir. Les travaux arrivent à terme ; la commission de sécurité avant ouverture est programmée en mai/juin prochain. Le déménagement est prévu pendant l'été. JP4 sera opérationnel à la rentrée. Une bonne isolation et insonorisation ont été constatées par les parents.

➤ Nouvelles technologies

Un dossier de demande de subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) a été soumis à l'approbation du conseil municipal de février 2014 pour l'équipement de tableaux numériques ou de VNI : Vidéoprojecteur Numérique Interactif (tableau blanc et stylo interactif) dans les classes du CE2 au CM2 pour les enseignants volontaires. Le 17 mars 2014, une réunion en préfecture a statué sur 9 classes. Cette subvention est cumulable avec les 30% du Conseil général si le dossier est accepté (réponse avril 2014).

La ministre en charge de l'économie numérique, Fleur Pellerin, a annoncé le lancement d'un vaste plan de raccordement des établissements scolaires au « Haut débit » d'ici la rentrée 2014 via des technologies satellitaires (filaire ou Wifi).

En cas de dotation, l'entretien sera assuré par la commune.

➤ Entrée au collège

Réunion des parents, directrice et Principal du collège le jeudi 27 mars à 19h en salle polyvalente à l'école élémentaire. La visite du collège par les parents et les élèves est prévue lors de la fête du collège le Samedi 21 juin. Une intégration dans les classes est à l'étude pour courant mai. M. le principal y est favorable, reste à convaincre les professeurs.

Les parents ont reçu le volet 1 de la fiche de liaison en vue de l'affectation en 6.ième dans un collège public.

La refondation de l'école entraîne :

- De nouveaux cycles (BO du 05 septembre 2013)

Le cycle 1 « **cycle des apprentissages premiers** » entièrement réservé à la Maternelle, le cycle 2 « **cycle des apprentissages fondamentaux** » : CP/CE1/CE2, le cycle 3 « **cycle de consolidation** » CM1/CM2 et 6^{ème} ; le cycle 4, **cycle des approfondissements**, en classes de cinquième, de quatrième et de troisième, au collège.

- Liaison école/ collège : Création d'un conseil école –collège. Ce conseil est composé du principal du collège, de L'IEN et un nombre égal de professeurs et de maîtres du cycle 3 de chacune des écoles du secteur de recrutement du collège. Ce conseil a pour objectif de renforcer la continuité pédagogique entre le premier et le second degré. Il détermine un programme d'actions et se réunit au moins 2 fois par an. Pour le collège Saint-Simon la date n'est pas encore fixée. Ce conseil ne remplace pas la commission CM2/6^{ème} en juin et septembre. Il a une vocation exclusivement pédagogique.

- Modification des programmes :

Rentrée 2015 : entrée en vigueur des nouveaux programmes de la Maternelle.

Rentrée 2016 : entrée en vigueur des nouveaux programmes élémentaire et collège avec consultation des enseignants courant 2015.

4) Manifestations et activités prévues

➤ *Classes transplantées*

Classe poney organisée du 02 au 06 juin : CP Mmes Ferret et Lebrun- CP/CE1 M.Terrade.
Un projet de classe « plages du débarquement » à Espins du 12 au 16 mai a été déposé par Madame Lecomte pour sa classe de CM2 : Il sera subventionné à 50 % par la municipalité que nous remercions. Lors de la réunion de parents les 25 familles présentes étaient d'accord et 4 réponses sont en attente. Ce projet de classe très intéressant est en liaison avec le projet d'école et suit l'actualité puisque c'est le 70^{ième} anniversaire du débarquement.
Le dossier doit recevoir un avis favorable de l'IEN de Beynes puis de L'IA et de L'IA du Calvados.

➤ *Feuille sorties annexée au PV*

➤ *Date kermesse le samedi 21 juin.* 2 réunions d'organisation sont programmées le mardi 01 avril et 13 mai à 20h30 par l'association des « Ecoles chartriopontaines en fête » qui propose le décor par les élèves et la vente d'un mug par classe pour financer les diverses activités de l'école.

5) OCCE

➤ *Bilan financier*

La vente des photos individuelles a rapporté 4.275 euros et a généré un bénéfice de 1394,80 euros. Le solde au jour du Conseil est de 10 712,43 euros.

6) Péri scolaire

➤ *Etude*

- Rappel : Merci de ne pas téléphoner à l'école après 16h45. Un numéro pour joindre les surveillants d'étude est vivement souhaité.
- Dans le respect du travail des élèves, il est demandé aux parents de récupérer discrètement leur enfant et d'éviter ainsi de perturber par du bruit, des remarques.
- Madame Roquelle précise qu'un téléphone portable avec un numéro professionnel a été mis en fonction. Le numéro sera transmis à Madame Hatton et aux parents dans les meilleurs délais.

➤ *Centre aéré*

- Les parents d'élèves veulent connaître la date d'ouverture du centre aéré, Madame Roquelle précise que ce sujet n'a pas lieu d'être traité en CE mais qu'elle communiquera la date à Madame Hatton le plus vite possible.

➤ Madame Ezavin quitte la mairie et remercie l'équipe des 6 années partagées.

Madame Hatton remercie les membres du Conseil de leur participation et en particulier Madame Ezavin pour sa disponibilité et son dévouement à l'école.

Madame Sandrine Pérot – Secrétaire de séance

Madame Patricia Hatton - Directrice

